

Deux zones humides dignes d'intérêt à Auch et Castin



Deux zones humides dignes d'intérêt à Auch et Castin

Dans le cadre de la journée des zones humides l'ADASEA (1) et Grand Auch Cœur de Gascogne proposaient, le dimanche 23 février, dans l'après-midi, la découverte de la zone jouxtant le Circ à Auch et les prairies de Robert Luche, à Castin.

C'est une vingtaine de personnes qui a été accueillie aux abords du pumtrack par la conseillère en agroécologie Thanh-Chi Nguyen. Une zone humide considérée comme un bassin d'orage « qui récupère les eaux de pluie qui n'iront pas directement dans la rivière Gers. Ainsi nous trouvons toute l'efficacité de cette zone qui devient un filtre atténuant la pollution de l'eau ». Au fil des années, la végétalisation s'est faite tout naturellement avec des joncs, des laïches, des salicaïres... Un endroit propice aux grenouilles vertes et rainettes. Des qualités environnementales qui ont permis à la ville d'Auch d'obtenir le label de la Ligue de la protection des oiseaux (LPO).

À Castin, Robert Luche, prix d'excellence agro écologique en pâturage exclusif lors du concours général agricole en 2018, exploite 103 ha de prairies où vont paître une quarantaine de vaches de race gasconne. Des prairies qui ne reçoivent aucun engrais ou autres produits si ce n'est le fumier. Robert Luche souligne que « la présence des vaches permet l'entretien des prairies et le maintien d'une flore abondante et mellifère, ainsi qu'une faune sauvage exceptionnelle ». La zone humide qui s'étale de part et d'autre du ruisseau le Talouch, est particulièrement bien respectée car « les vaches n'y vont pas quand c'est trop humide afin d'éviter tout piétinement », révèle Robert Luche.

(1) ADSEA : Association de Développement, d'Aménagement et de Services en Environnement et en Agriculture



Zone humide à côté du Circ.



Thanh-Chi Nguyen présente les modifications liées au calibrage du Gers et de l'aménagement du Circ.



Robert Luche explique la gestion des prairies.